



Faites reconnaître
vos compétences

Eligible
CPF



CQP Installateur mainteneur de systèmes de ventilation et gestion de la qualité d'air intérieur

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une certification professionnelle créée, délivrée par les professionnels. Il reconnaît et certifie les compétences des salariés par les professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

L'installateur-mainteneur en système de ventilation et gestion de la qualité d'air intérieur assure, sous la responsabilité du Dirigeant ou du Chargé d'Affaires, la mise en œuvre, la mise au point et la maintenance de ces systèmes. Il maîtrise non seulement les domaines propres aux systèmes de ventilation mais aussi

l'environnement technique dans lequel s'insèrent ces systèmes sur le plan des combinaisons techniques (ECS, Chauffage).

Ces systèmes de ventilation assurent le confort des occupants et peuvent comporter filtres, humidificateurs etc.



Quelles compétences ?

- Organiser son intervention d'installation ou de maintenance en systèmes de ventilation et gestion de la qualité d'air
- Réaliser les travaux d'installation ou de maintenance de systèmes de ventilation et gestion de la qualité d'air

Comment valider le CQP ?

- La formation continue (formation courte ou en alternance)
- La VAE : validation des acquis de l'expérience

Comment accéder au CQP ? *

- avoir un diplôme de niveau V dans une des filières : Génie climatique, plomberie, électricité, froid,
- ou avoir une expérience professionnelle justifiant d'une activité continue dans le génie climatique, la plomberie, l'électricité ou le froid de trois ans minimum.

*(hors vae)

Quel niveau ?

- Niveau III Position 1 dans la convention collective Nationale des Ouvriers du Bâtiment.
- Niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles inscrit à France Compétences sous le N° RNCP39358.

Pour aller plus loin



Vous souhaitez en savoir davantage ?
RDV sur le site de la FFB